



LESENGAGEMENTSENVIRONNEMENTAUXDELEGRAND

- Intégrer le management de l'environnement dans les sites industriels
Sur la totalité des sites du groupe Legrand dans le monde, plus de 80 % sont certifiés ISO 14001 (sites dans le Groupe depuis plus de 5 ans).
- Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits
Fournir à nos clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...). Réduire l'impact du produit sur l'environnement durant l'ensemble de son cycle de vie.
- Proposer à nos clients des solutions respectueuses de l'environnement
Développer des solutions innovantes pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.



PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Fonction	Loger et protéger le câblage sur 1 mètre pendant une durée d'usage de 20 ans. Le produit goulotte de câblage Transcab 40x60 (mm) de section 2007 mm ² comporte le fond et le couvercle.
Produit de Référence	 Réf. 636107 Goulottes de câblages Transcab découpe 6/6,5, couleur gris

Toutes les indications mentionnées sur le présent document (caractéristiques et cotes) sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.



PRODUITS CONCERNÉS

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

Références
L'ensemble des références produits de la gamme goulotte de câblage Transcab présentes aux différents catalogues (section 15 x 25 à 150 x 100) - liste disponible sur demande auprès du service client.



MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Il n'inclut pas de substance visée par la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2011/65/CE).

Il ne contient aucune des 138 substances candidates à autorisation de l'annexe XIV du règlement REACH au 19/12/2012 .

Masse totale du Produit de Référence		490 g (emballage unitaire compris)			
Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse	
PVC	95.2%				
				Emballage en % de la masse	
				papier	4.8%
Total plastiques	95.2 %	Total métaux	0 %	Total autres et emballage	4.8%

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 5% en masse.



FABRICATION

Le Produit de Référence est issu d'un site ayant reçu la certification ISO14001.



DISTRIBUTION

Les produits du Groupe sont distribués à partir de centres de logistique implantés pour optimiser les transports. Ainsi le Produit de Référence est transporté sur une distance moyenne de 450 km, essentiellement par route, représentative d'une commercialisation en France.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/CE relatives aux emballages et déchets d'emballage et au décret français 98-638.

En fin de vie leur taux de recyclabilité est de 100 % (en % de la masse de l'emballage).



INSTALLATION

Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.



UTILISATION

Entretien et maintenance :
sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit.

Consommable :
pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit.



FIN DE VIE

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception par les équipes de développement. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation.

• Le taux de recyclabilité :

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 95 %.

Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en œuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière en fin de vie des produits électriques et électroniques.

Répartition en :

- matériaux plastiques (hors emballage) : 90 %
- emballage (tout type de matériaux) : 5 %



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, conforme à la NF 15-100 et normes produits associées.

Les éléments de modélisation suivant ont été pris en compte :

Fabrication	Emballage unitaire pris en compte. Conformément aux règles du programme «PEP ecopassport» l'ensemble des transports nécessaires à la réalisation du Produit de Référence, y compris ses matériaux et composants, ont été pris en compte.
Distribution	Transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une livraison moyenne sur la zone de commercialisation.
Installation	Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit. • Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit. • Catégorie de produit : enveloppe • Scénario d'utilisation : aucune consommation d'énergie pendant la durée d'utilisation de 20 ans. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale.
Fin de vie	Compte-tenu des données disponibles à la date de création du document, et conformément aux exigences du programme « PEP ecopassport », un transport routier de 1 000 km du Produit de Référence en fin de vie vers un site de traitement a été pris en compte
Logiciel utilisé	EIME V5 et sa base de données Database version : Legrand_2012_10_31_version_3, issue de la base CODDE-2012-07



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (suite)

		Total cycle de vie		Matière première et fabrication		Distribution		Installation		Utilisation		Fin de vie	
Indicateurs obligatoires	Participation à l'effet de serre	1.13E+03	g~CO ₂ eq.	1.06E+03	94%	2.61E+01	2%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	3.72E+01	3%
	Destruction de la couche d'ozone	1.49E-04	g~CFC-11 eq.	1.04E-04	70%	1.84E-05	12%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	2.64E-05	18%
	Eutrophisation de l'eau	2.55E-02	g~PO ₄ ³ eq.	2.44E-02	96%	4.34E-04	2%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	6.21E-04	2%
	Formation d'ozone photochimique	4.83E-01	g~C ₂ H ₄ eq.	4.28E-01	89%	2.26E-02	5%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	3.24E-02	7%
	Acidification de l'air	1.52E-01	g~H ⁺ eq.	1.44E-01	95%	3.32E-03	2%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	4.92E-03	3%
	Énergie totale consommée	2.88E+01	MJ	2.80E+01	97%	3.30E-01	1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	4.72E-01	2%
	Consommation d'eau	1.10E+02	dm ³	1.10E+02	100%	3.13E-02	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	4.48E-02	< 1%
Indicateurs optionnels	Épuisement des ressources naturelles	2.45E-16	année ⁻¹	2.44E-16	100%	4.49E-19	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	6.43E-19	< 1%
	Toxicité de l'air	3.74E+05	m ³	3.62E+05	97%	4.91E+03	1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	7.29E+03	2%
	Toxicité de l'eau	2.92E+00	m ³	2.91E+00	100%	3.63E-03	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	5.20E-03	< 1%
	Production de déchets dangereux	1.19E-02	kg	1.18E-02	100%	9.70E-06	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	1.39E-05	< 1%

Les impacts environnementaux du Produit de Référence sont représentatifs des produits couverts par le PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène. L'impact environnemental d'un système autre que le produit de référence peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par le facteur correspondant (voir tableaux ci-dessous)

Profil Environnemental Produit

Goulottes de câblages Transcab



Référence	Section	Facteur
6 360 95	15x25	0.3
6 360 96	15x40	0.4
6 361 00	25x25	0.6
6 361 05	40x25	0.8
6 361 01	25x40	0.7
6 361 02	25x60	0.8
6 361 06	40x40	0.9
6 361 03	25x80	0.9
6 361 11	60x40	1.3
6 361 07	40x60	1.0
6 361 15	80x40	1.5
6 361 08	40x80	1.2
6 361 12	60x60	1.3
6 361 14	60x100	1.9
6 361 19	100x40	1.9
6 361 09	40x100	1.5
6 361 16	80x60	1.6
6 361 13	60x80	1.5
6 361 20	100x60	2.0
6 361 17	80x80	1.8
6 361 24	120x60	2.4
6 361 21	100x80	2.2
6 361 18	80x100	2.3
6 361 25	120x80	2.5
6 361 22	100x100	2.7
6 361 23	150x100	3.6

Référence	Section	Facteur
0 362 00	25x25	0.6
0 362 01	25x40	0.7
0 362 05	40x25	0.8
0 362 02	25x60	0.8
0 362 06	40x40	0.9
0 362 03	25x80	0.9
0 362 07	40x60	1.0
0 362 11	60x40	1.3
0 362 08	40x80	1.2
0 362 12	60x60	1.3
0 362 13	60x80	1.5
0 362 16	80x60	1.6
0 362 17	80x80	1.8
0 362 25	120x80	2.5

Référence	Section	Facteur
6 360 00	25x25	0.6
6 360 05	40x25	0.8
6 360 01	25x40	0.7
6 360 02	25x60	0.8
6 360 06	40x40	0.9
6 360 11	60x40	1.3
6 360 07	40x60	1.0
6 360 08	40x80	1.2
6 360 12	60x60	1.3
6 360 09	40x100	1.5
6 360 16	80x60	1.6
6 360 13	60x80	1.5
6 360 14	60x100	1.9
6 360 17	80x80	1.8
6 360 18	80x100	2.3
6 360 25	120x80	2.5
6 360 22	100x100	2.7

Les valeurs de ces impacts sont valides pour le cadre précisé dans ce document. Elles ne peuvent être utilisées directement pour établir le bilan environnemental de l'installation.

N°enregistrement : LGRP-2013-231-v1-fr	Règles de rédaction : PCR : PEP-PCR-ed 2.1-FR-2012 12 11 complété par le PSR : PSR-0005-ed1-FR-2012 12 11
N° d'habilitation du vérificateur : VH02	Information programme : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 06-2014	Durée de validité : 4 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2006 Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/>	
Conforme à la norme ISO 14025 : 2006 déclarations environnementales de type III	
La revue critique du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par J.Chevalier (CSTB)	
Les éléments du présent PEP ne peuvent pas être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	

